

Fonds pour la vie active et le mieux-être Demande de 2026-2027

Date limite pour la présentation des demandes : 29 septembre 2026

Les décisions de financement peuvent être prises en tout temps jusqu'au 31 mars 2027. Les demandeurs retenus recevront une lettre de la ministre du Tourisme, de la Culture, des Arts et des Loisirs.

Les fonds versés doivent soutenir la mise en œuvre et la prestation de programmes, d'ateliers, de services et d'initiatives communautaires qui visent à aider les personnes à atteindre un meilleur équilibre, une plus grande résilience, une meilleure santé et une meilleure qualité de vie.

Jusqu'à 10 000 \$

Nom du demandeur :

Nom de la personne-ressource :

Demande de financement

Description :

(Si vous présentez des programmes dans votre demande, veuillez préciser le lieu, le nombre de séances, le nombre d'heures par séance, ainsi que les dates de début et de fin de chaque programme. Les demandeurs disposent de 12 mois pour mettre en œuvre leurs programmes ou acheter les articles requis.)

Budget

Veillez noter que des devis doivent être fournis pour toute demande concernant l'achat de matériel ou de fournitures.

(Les devis de fournisseurs et les captures d'écran de site Web seront acceptés. Toutefois, les liens vers des sites Web et Google Docs ne seront pas acceptés.)

Liste des dépenses (prix unitaire requis)	Coût total	Montant demandé
Sous-total :		
Source(s) de revenus du projet (en nature, collectes de fonds, dons, frais, etc.)	Montant des revenus	
Sous-total des revenus :		
Montant total demandé :		